
Brevet de capacité pour l'enseignement primaire (Institutrices - Brevet Supérieur).

Numéro d'inventaire : 2011.01698

Auteur(s) : Thérèse Aulne

Type de document : diplôme

Éditeur : Académie de Caen (Caen)

Date de création : 1930

Inscriptions :

- ex-libris : avec

Description : Feuille de papier beige avec texte imprimé en noir dans un cadre ornemental noir (végétaux). Texte ms à l'encre noire + tampon académique à l'encre noire.

Mesures : hauteur : 246 mm ; largeur : 322 mm

Notes : Brevet délivré à Mlle Aulne, Thérèse, le 10 août 1930 par le Recteur de l'académie de Caen, " vu le certificat en date du 10 juillet 1930 de la commission siégeant à Rouen pour la première session de 1930". "Matière à option : hygiène et économie domestique".

Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)

Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Caen

Nom du département : Calvados

Autres descriptions : Langue : Français
ill.

Lieux : Calvados, Caen

ACADÉMIE de CAEN REPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT de la SEINE-INFÉRIEURE

Brevet de Capacité pour l'Enseignement Primaire
(INSTITUTRICES - BREVET SUPÉRIEUR)

LE RECTEUR de l'Académie de Caen, Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le Brevet élémentaire délivré à Mad^{lle} Aulne, le 10 août 1927,
à Caen, département du Calvados;

Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;
Vu les articles 106 et 107 des décrets des 18 janvier 1887, 18 août 1920 et 21 février 1921;
Vu les articles 154 à 144 inclus et 150 à 153 inclus des arrêtés en date des 18 janvier 1887, 18 août 1920, 21 février 1921 et des 17 février 1925 et 1926;
Vu le procès-verbal de l'examen subi par l'impétrante dans les conditions déterminées par le décret et l'arrêté sus-visés;
Vu le certificat en date du 10 juillet 1930, par lequel la Commission d'examen siégeant à Rouen, département de la Seine-Inférieure, pour la 1^{re} session de 1930, atteste que Mad^{lle} Aulne Thérèse Madeleine Pascale Augustine née le 12 février 1911, à St-Aignan, département de la Seine-Inférieure, a été jugée apte à obtenir un Brevet supérieur pour l'enseignement primaire (matière à option Hygiène et Économie domestique).

Délivre à Mad^{lle} Aulne Thérèse Madeleine Pascale Augustine présent Brevet.

Fait à Caen, le 10 août 1930.

SIGNATURE de l'IMPÉTRANTE. Th. Aulne

LE RECTEUR de l'ACADÉMIE de CAEN,
P. LE RECTEUR
L'Inspecteur d'Académie, délégué